

Docteur Marcel DANAN
Ancien Interne des Hôpitaux de Montpellier
Ancien Chef de Clinique à la Faculté
Expert près la Cour d'Appel

Cabinet : 30, rue Foch
34000 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.60.62.76
Télécopie : 04.67.66.24.31

Neurologie-Psychiatrie

Sur recommandation
COURRIER ARRIVÉE
24 9 21 AOÛT 2007
O.N.M. B.-du-Rh.

Montpellier 20 août 2007

Monsieur le Président ZATTARI

Monsieur le Président, cher ami,

J'ai eu avec intérêt le dossier
que vous m'avez adressé concernant le

Sieur LABREZE -

La décision du Conseil National
du 3 oct 1996 est difficile à comprendre.
Le genre de comportement n'est pas aménageable.
Ramenner l'interdiction à 2 ans pouvait
être justifiée si le sujet était aménageable. Dans
ce contexte on peut affirmer qu'il ne
changera pas. Le radicalisme n'inclure
rien de nocif mais

COURRIER ARRIVE LE
22 OCT. 2007
CONSEIL REGIONAL

Sera en dehors de la Prof. norm.

Je ne doute pas que grâce à
votre détermination s'inscrivent son
cas sera réglé rapidement.

Très cordialement

~~Dr MARCEL BARRAN
17 NÉO-PSYCHIATRE
RUE FOCH
34000 MONTPELLIER
34 1 02179 8
CAB CONV R.P.~~

COURRIER ARRIVE LE

22 OCT. 2007

CONSEIL REGIONAL

15 58